

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.*  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

Lundi 9 octobre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## Anaphore d'Addai & Mari : le scandaleux enseignement de la Rome apostate repris à la Fraternité Saint-Pierre et rejeté par Mgr Fellay

Une conférence grotesque d'un professeur de l'Institut Pontifical Oriental (Rome) le 18 nov. 2005  
Mgr Fellay avait lui-même le 22 nov. 2004 mis en cause cet enseignement repris à Wigratzbad (FSSP)

Nous venons de recevoir de la part du Comité international *Rore Sanctifica*, le communiqué suivant que nous sommes heureux de publier.

Début du communiqué de Rore Sanctifica

### Communiqué du Comité international Rore Sanctifica

Nous examinons, le texte d'une conférence du professeur Giraud de l'Institut Pontifical Oriental (IPO) de Rome. Cette conférence a été donnée à Paris le 18 novembre 2005, à l'Institut Protestant de Théologie, dans le cadre d'un colloque sur les liturgies syriaques, réunion organisée par la Société des Etudes Syriaques.

Rappelons que l'anaphore (prière eucharistique) d'Addai et Mari provient d'un rite de chaldéens schismatiques, **et qu'elle ne contient pas les paroles de la consécration.**

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi, présidée par l'abbé Ratzinger a reconnu le 17 janvier 2001 cette anaphore comme « **pouvant être utilisée comme valide** », sans même que les paroles de la consécration n'y figurent. Ce qui revient à dire, de façon simple, que la Rome moderniste a reconnu comme valide une messe sans forme sacramentelle. Voici l'une des affirmations du texte approuvé par l'abbé Ratzinger :

« *les paroles de l'Institution de l'Eucharistie sont de fait présentes dans l'anaphore de Addai et Mari, non pas sous la forme d'une narration cohérente et ad litteram, mais de manière eucologique et disséminée, c'est-à-dire qu'elles sont intégrées aux prières d'action de grâce, de louange et d'intercession qui suivent* »

Le professeur de l'IPO oppose la méthodologie de la théologie sacramentelle du 1<sup>er</sup> millénaire dans l'Eglise à celle du 2<sup>e</sup> millénaire. Il réduit la Tradition de l'Eglise dans cette matière à l'enseignement de Pierre Lombard et la considère comme conjoncturelle et ignorant les différents archétypes d'anaphores.



Il se base sur Baumstarck, lui-même inspirateur de Dom Botte et des agents du mouvement liturgique lancé par Dom Beauduin. A leur suite, il invente une « dynamique embolistique » (c'est-à-dire pourvue de greffe littéraire) et l'attache à l'anaphore d'Addaï et Mari. Et il poursuit en prétendant que « l'anaphore d'Addaï représente le récit (de l'institution de l'eucharistie) à l'état embryonnaire » et qu' « un récit de l'institution se trouve 'en germe' dans l'anaphore d'Addaï. » et il conclut :

« Notre recherche sur la structure littéraire de la prière de l'alliance a abouti à la notion intermédiaire de quasi-embolisme, quasi-greffe, QUASI-RÉCIT, pour décrire l'état germinal de l'insertion du récit de l'institution. Il est bon de remarquer que cette même notion est reprise par le Commentaire au Document romain paru dans L'Osservatore Romano du 26 octobre 2001, qui s'exprime ainsi: «Tous ces éléments constituent un QUASI-RÉCIT de l'Institution eucharistique.

Enfin n'oublions pas que, dans ce cas précis, le mérite d'avoir fait évoluer la théologie revient à la liturgie, d'après une instance de pastorale œcuménique ! »

Giraud, 18 novembre 2005, Paris

**Cette reconnaissance est motivée par l'œcuménisme antichrist que poursuit le Vatican.** Elle a aussi pour effet d'aller à l'encontre de ce que l'Eglise catholique a toujours fait jusque là en matière sacramentelle. Une telle négation de la Tradition constitue un premier jalon dans le sens de la remise en cause de la déclaration de l'invalidité des Ordres anglicans promulguée infailliblement par Léon XIII en 1896 (*Apostolicae Curae*).

Le 22 novembre 2004, à l'église Saint Thomas Becket, dans l'Oregon, aux Etats-Unis, Mgr Fellay avait déjà condamné cette position de Rome, la désignant comme l'une des raisons de son désaccord avec Rome à l'époque. Il avait révélé qu'un professeur de liturgie du séminaire de Wigratzbad (Fraternité Saint-Pierre en Allemagne) était un ancien élève de l'actuel Institut Pontifical Oriental de Rome et qu'il enseignait aux séminaristes de la FSSP la validité sacramentelle de l'anaphore d'Addaï et Mari.

Nous savons que **le Docteur Barth qui organise des colloques de liturgie en Allemagne (membre éminent du réseau allemand qui dirige secrètement la FSSPX), colloques auxquels Mgr Fellay est assidu**, a produit (avec Mr Mersch) un travail considérable afin de réfuter les publications qui tendaient à reconnaître une validité sacramentelle à l'anaphore d'Addaï et Mari.

Aussi, dans l'intérêt de la défense de la foi catholique des fidèles, nous demandons à Mgr Fellay de faire publier ou mettre en ligne sur internet, l'ensemble des travaux et des sources rassemblées par le Docteur Barth sur cette question.

Nous espérons une réponse de Mgr Fellay en ce sens.

Le 8 octobre 2006  
Comité international *Rore Sanctifica*

Fin du communiqué de Rore Sanctifica

Nous ne pouvons qu'être scandalisé par une telle conférence qui reflète le niveau effrayant d'apostasie et de sophisme auquel est tombé l'enseignement dans les Instituts Pontificaux.

Un Père Hanssens, jésuite, auteur d'un ouvrage (1959 et 1970) très scientifique sur la prétendue *Tradition apostolique* faussement attribuée à *Hippolyte de Rome*, tel que l'ont révélé les travaux de Rore, eut été catastrophé devant un tel effondrement.<sup>1</sup>

Pourquoi Mgr Fellay qui rejette ainsi le faux enseignement de la Rome apostate de Ratzinger et de la Fraternité Saint Pierre sur la prétendue validité sacramentelle de l'anaphore d'Addai et Mari, ne soulève-t-il plus publiquement cette question ?

Pourquoi, tout au contraire, centre-t-il toute son action et son discours de façon prioritaire sur l'« **autorisation** » de la messe de Saint Pie V ?

**Pourquoi SE REFUSE-T-IL OBSTINEMENT A POSER D'ABORD la question de la validité des consécrateurs sans laquelle il ne peut y avoir de messe valide, et sans lesquels les fidèles sont privés de sacrements ?**

**Tout le monde comprend que pour préserver les œufs d'or, il faille d'abord ET AVANT TOUT préserver la poule aux œufs d'or qui les pond !**

**ALORS POURQUOI Mgr FELLAY QUI CLAME PARTOUT VOULOIR SAUVER LE SACRIFICE (les Œufs d'or que sont les messes catholiques selon le rite tridentin), S'OBSTINE-T-IL A SE REFUSER A EVOQUER D'ABORD ET EN PREMIER LIEU LA VALIDITE SACRAMENTELLE DU SACERDOCE (La seule poule capable de pondre ces œufs d'or que sont la messe et les sacrements catholiques valides) ?**

Serait-ce donc qu'après douze mois de tentatives de rapprochements avec Ratzinger, Mgr Fellay n'assumerait plus ses propos publics du 22 novembre 2004 ? Mgr Fellay demande-t-il à l'Institut du Bon Pasteur s'il accepte la validité de l'anaphore d'Addai et Mari ? Autant de questions qui viennent s'ajouter à celle de la validité des sacres épiscopaux depuis 1968 et sur laquelle il est absolument nécessaire d'obtenir une réponse de la part du supérieur de la FSSPX. Mgr Fellay commencera-t-il déjà par répondre à l'invitation faite ci-dessus par le Comité *Rore Sanctifica* ?

**Mgr FELLAY se soucie-t-il réellement que les fidèles disposent de messes et de sacrements catholiques VALIDES ? SE SOUCIE-T-IL REELLEMENT DU SALUT DES FIDELES<sup>2</sup> ?**

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

**Extrait de l'Osservatore Romano du 26 octobre 2001, page 7**  
**et cité par Giraud dans sa conférence du 18 novembre 2005 à Paris**

«[...] La question principale pour l'Église catholique [...] concernait le problème de la validité de l'Eucharistie célébrée avec l'anaphore de Addai et Mari, l'une des trois anaphores traditionnellement en usage dans l'Église assyrienne d'Orient. L'anaphore de Addai et Mari est singulière du fait que, depuis des temps immémoriaux, elle est utilisée sans récit de l'Institution.

L'Église catholique, sachant qu'elle considère les paroles de l'Institution eucharistique comme partie intégrante et donc indispensable de l'anaphore ou prière eucharistique, a conduit une étude longue et approfondie à propos de l'anaphore de Addai et Mari d'un point de vue historique, liturgique et théologique, au terme de laquelle, le 17 janvier 2001, la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi* est parvenue à la conclusion que cette anaphore pouvait être considérée comme valide. Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a approuvé cette décision.

La conclusion en question repose sur trois arguments principaux.

1. En premier lieu, l'anaphore de Addai et Mari est l'une des plus anciennes anaphores, remontant aux prémises de l'Église. Elle a été composée et utilisée avec l'intention claire de célébrer l'Eucharistie dans la pleine

<sup>1</sup> <http://www.rore-sanctifica.org/biblio-num-12.html>

<sup>2</sup> **Mais se soucie-t-il encore de son propre salut ?**

continuité de la Dernière Cène et selon l'intention de l'Église. **Sa validité n'a jamais été mise en cause officiellement**, ni en Orient, ni dans l'Occident chrétien.

2. En second lieu, l'Église catholique reconnaît **l'Église assyrienne d'Orient** comme une authentique Église particulière **fondée sur la foi orthodoxe et sur la succession apostolique**. **L'Église assyrienne d'Orient a également conservé la plénitude de la foi eucharistique en la présence de notre Seigneur sous les espèces du pain et du vin, ainsi que dans le caractère sacrificiel de l'Eucharistie**. C'est pourquoi, dans l'Église assyrienne d'Orient, bien que celle-ci ne soit pas en pleine communion avec l'Église catholique, se trouvent "de vrais sacrements, principalement, en vertu de la succession apostolique: le sacerdoce et l'Eucharistie" (*Unilatis redintegratio* 15).
3. Enfin, **les paroles de l'Institution de l'Eucharistie sont de fait présentes dans l'anaphore de Addai et Mari, non pas sous la forme d'une narration cohérente et ad litteram, mais de manière eucologique et disséminée**, c'est-à-dire qu'elles sont intégrées aux prières d'action de grâce, de louange et d'intercession qui suivent [...]» (publié dans *L Osservatore Romano* du 26 octobre 2001, p. 7).

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>